

Réservé - identification du dossier
n° dossier travailleur R.W.



Réservé - identification de la demande
Date
n° demande

SPW EER
 DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 Direction de l'Emploi et des Permis de travail

✉ PLACE DE LA WALLONIE, 1 - bât. II - 4^{ème} étage - 5100 JAMBES
 ☎ TEL (centrale) +32 -(0)81 33 43 92
 📧 permisdetravail@spw.wallonie.be © N°VERT (inf. gén.) 1718
 📄 Formulaire et infos sur le site web : <https://emploi.wallonie.be>

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION D'UN JEUNE AU PAIR ETRANGER

FAMILLE D'ACCUEIL (1) : (EN LETTRES CAPITALES)

Madame - Monsieur : NOM Prénom(s)
 Né(e) le Téléphone (2)
 Domicilié(e) : rue N°/bte CP et localité
 Adresse mail :
 agissant comme chef de ménage représentant la famille d'accueil

JEUNE AU PAIR (3) : (EN LETTRES CAPITALES)

NOM Prénom(s)
 Né(e) le A
 Nationalité Sexe Etat civil
 Résidant actuellement à : rue N°/bte
 A (code postal et localité) Pays
 Actuellement porteur du permis de travail Modèle et N° : et du titre de séjour N° (4)
 Valable du au

OCCUPATION: la famille d'accueil souhaite accueillir et occuper à son domicile sous convention de placement au pair le jeune susmentionné Pour une durée de (nombre de mois)..... à partir du jusqu'au

Vu pour légalisation de la signature de l'employeur apposée ci-contre
 M
 Le (date).....

Fait à
 Le (date)
 (signature, à faire légaliser ci-contre, et qualité)

Le Bourgmestre,

Madame/Monsieur, agissant comme chef de ménage
 représentant la famille d'accueil

- (1) Par famille d'accueil, on entend la famille qui accueille temporairement le jeune au pair et lui fait partager sa vie de famille quotidienne en région de langue française sur la base d'une convention conclue entre un représentant de cette famille et le jeune au pair
- (2) Indiquez le N° de téléphone/gsm où l'administration peut éventuellement vous joindre
- (3) Par jeune au pair, on entend le ressortissant d'un pays tiers, âgé de dix-huit à trente ans à la date d'octroi de l'autorisation de travail et qui possède un niveau d'instruction secondaire, qui est admis au travail pour être accueilli temporairement par une famille dans le but d'améliorer ses compétences linguistiques et sa connaissance de la Wallonie, en échange de petits travaux ménagers et de la garde d'enfants
- (4) Indiquez, le cas échéant la nature et le N° du document de séjour délivré au jeune au pair si celui-ci est en Belgique

